

APRES 2 ANS DE RECU, LES DEFAILLANCES D'ENTREPRISES AU REBOND EN 2022 A L'ECHELLE MONDIALE (+15%)

- Grâce à un soutien étatique d'envergure, les défaillances d'entreprises à l'échelle mondiale ont reculé en 2020 (-12%) et devraient poursuivre sur la même tendance en 2021 (-6%).
- Selon Euler Hermes, elles devraient repartir à la hausse en 2022 (+15%), restant toutefois à un niveau inférieur à celui constaté avant la crise (-4%).
- Suisse: En 2021, le nombre de faillites devrait augmenter de +4% pour atteindre 5100 cas. En 2022, une nouvelle augmentation de +10% à 5600 cas est prévue pour assurer la normalisation. Toutefois, le niveau d'avant la crise, soit plus de 6000 cas, ne sera pas encore atteint.
- En 2021 et 2022, les défaillances d'entreprises resteront à un niveau particulièrement bas aux Etats-Unis. La tendance sera en revanche très hétérogène en Europe, alors que les pays émergents feront face à une forte reprise du nombre de défaillances.

Wallisellen, le 6 octobre 2021 – Depuis 2020, les mesures publiques de soutien ont permis à la plupart des pays d'éviter de fortes vagues de défaillances d'entreprises, malgré un choc économique historique causé par la crise Covid-19. Mais le retrait progressif de ces dispositifs peut-il engendrer une recrudescence des défaillances d'entreprises dans les prochains mois ? Les experts d'Euler Hermes, leader mondial de l'assurance-crédit, répondent à cette question dans leur dernière étude.

Les défaillances d'entreprises au rebond en 2022, mais à un niveau toujours plus bas qu'en 2019

A l'échelle mondiale, les défaillances d'entreprises ont reculé de -12% en 2020. Elles continueront sur la même tendance en 2021 (-6%), du fait de la prolongation de nombreuses mesures publiques de soutien qui ont permis, dans un contexte général de politiques monétaires accommodantes et de forte reprise économique, de réduire la pression sur la trésorerie des entreprises.

« Si l'on regarde les niveaux de défaillances, il apparaît que les pouvoirs publics ont réussi à aider les entreprises à surmonter la crise : en 2020, les soutiens publics déployés ont permis d'éviter une défaillance sur deux en Europe de l'Ouest et une défaillance sur trois aux Etats-Unis. L'extension de ces dispositifs a d'ores et déjà permis de garder les défaillances d'entreprises à un bas niveau en 2021, mais la suite dépendra de la façon dont les autorités débrancheront les aides au cours des prochains mois », explique Maxime Lemerle, Directeur des recherches sectorielles et défaillances chez Euler Hermes.

Selon Euler Hermes, le retrait des mesures publiques de soutien devrait déclencher une normalisation progressive des défaillances d'entreprises. Le leader mondial de l'assurance-crédit prévoit une hausse des défaillances à l'échelle internationale de +15% en 2022, après deux années de recul prononcé. Mais avec un retrait des dispositifs étatiques souvent réalisé de manière progressive et ajustée, le retour à la normale des niveaux de défaillances prendra plus de temps : en 2022, les défaillances d'entreprises resteront inférieures de -4% à leur niveau de 2019.

La Suisse nage à contre-courant: une plus grande normalisation attendue pour 2022

En comparaison internationale, la Suisse se distingue comme l'un des rares pays européens qui, contrairement à la tendance générale, a enregistré un nombre croissant de défaillances d'entreprises au cours des premiers mois de 2021 par rapport à l'exercice précédent. « Cette tendance est toutefois restée limitée jusqu'à présent avec une augmentation de 1,2%: jusqu'au mois d'août 2021 inclus, la Suisse a enregistré au total 3175 cas de défaillances d'entreprises, ce qui représente certes une légère augmentation par rapport aux 3138 cas recensés durant les huit premiers mois de 2020, mais une baisse par rapport aux 3918 cas de la même période en 2019 », explique Stefan Ruf, CEO d'Euler Hermes Suisse. Pour l'ensemble de l'année 2021, Euler Hermes prévoit une hausse modérée des défaillances d'entreprises en Suisse de +4%, à 5100 cas, et table pour 2022 sur une plus grande normalisation avec 5600 cas. « Malgré cette croissance assez forte de +10% prévue en 2022, la Suisse n'atteindra pas encore son niveau d'avant la crise. En 2018 et 2019, les défaillances d'entreprises avaient dépassé les 6000 cas », indique M. Ruf.

La normalisation des défaillances pourrait prendre plus de temps aux Etats-Unis et en Asie

Dans les marchés émergents, la normalisation des niveaux de défaillances d'entreprises a déjà débuté, en partie du fait de soutiens étatiques moins généreux et, récemment, du renforcement des restrictions sanitaires. Chez les émergents d'Afrique par exemple, les niveaux de défaillances pré-crise seront

rattrapés dès cette année. En Europe Centrale et Orientale, ainsi qu'en Amérique Latine, le retour à la normale surviendra en 2022.

Après un recul notable en 2020-2021, du fait d'une sortie rapide de la crise sanitaire et donc d'une forte reprise économique, la plupart des pays asiatiques enregistreront de fortes hausses de défaillances en 2022 (+18% en moyenne pour la région). L'Inde verra notamment ses défaillances d'entreprises croître de +69% l'année prochaine. Toutefois, à moins que la pandémie ne continue de perturber les activités portuaires, les usines et les chaînes d'approvisionnement dans la région, l'Asie enregistrera moins de défaillances d'entreprises en 2021 qu'en 2019.

L'Europe de l'Ouest, de son côté, enregistrera des tendances hétérogènes. Du fait du poids dans leur économie des secteurs les plus exposés à la crise Covid-19, l'Espagne et l'Italie subiront un fort rebond des défaillances en 2022. Au contraire, l'Allemagne, la France, la Belgique et les Pays-Bas mettront plus de temps à retrouver des niveaux de défaillances similaires à ceux de 2019 du fait de fortes mesures publiques de soutien et/ou de l'extension de ces dernières.

Enfin, aux Etats-Unis, les défaillances d'entreprises resteront à un niveau bas en 2021 et 2022, principalement grâce au soutien public massif déployé et à un rebond économique particulièrement fort, le plus rapide jamais enregistré lors des 3 dernières décennies.

5 indicateurs dicteront l'évolution des défaillances d'entreprises dans les prochains mois

Euler Hermes a identifié 5 facteurs qui influenceront la façon dont évolueront les défaillances d'entreprises à l'échelle mondiale dans les mois à venir :

- La dynamique de la reprise économique mondiale, qui jouera un rôle important dans la façon dont les Etats retireront les mesures publiques de soutien, sachant que la plupart des pays avancés retrouveront en 2021-2022 une croissance économique supérieure au seuil qui était historiquement nécessaire pour stabiliser le nombre de défaillances d'entreprises (+1,7% en moyenne en Europe). Pour rappel, Euler Hermes estime que la croissance économique mondiale atteindra +5,5% en 2021 et +4,2% en 2022.
- Le rythme de retrait des mesures publiques de soutien, qui aura un impact sur le rythme auquel les entreprises devront puiser dans leurs trésoreries pour financer leur activité.
- Un point d'autant plus important que de nombreuses entreprises demeurent encore aujourd'hui en situation de fragilité, au risque de se retrouver en situation de défaut de paiement. C'est notamment le cas des 'zombies pré-covid-19', qui ont été artificiellement maintenues à flot par les mesures publiques de soutien, mais aussi des entreprises fragilisées par l'explosion de la dette relative à la crise.
- La détérioration de la santé financière des entreprises, à laquelle s'ajoute les problématiques de soutenabilité de la dette.
- La reprise rapide des créations d'entreprises, puisque la hausse du nombre d'entreprises accroîtra mécaniquement le nombre d'entreprises à risque ; c'est notamment le cas dans les secteurs où des entreprises ont été créées pour répondre à des besoins immédiats pendant la crise (livraison à domicile par exemple), mais dont la viabilité est incertaine.

Vous pouvez télécharger l'étude complète "Insolvencies: We'll be back" ici :

https://info.eulerhermes.com/rs/133-WKC-682/images/2021_10_06_EH_Insolvency_study.pdf (en anglais)

Contact médias:

Euler Hermes Suisse

Sylvie Ruppli

Communications Euler Hermes Suisse

Tél. +41 44 283 65 14

sylvie.ruppli@eulerhermes.com

Euler Hermes est le leader mondial des solutions d'assurance-crédit et un spécialiste reconnu dans le domaine des cautions, des garanties et de l'assurance contre les dommages résultant d'abus de confiance, y compris la cybercriminalité. Avec plus de 100 ans d'expérience, l'entreprise offre des services financiers à ses clients afin de les aider à gérer leurs liquidités et leurs créances. Son propre système de surveillance lui permet de suivre et d'analyser quotidiennement la stabilité financière de PME et de multinationales. Dans l'ensemble, les analyses des experts couvrent des marchés représentant 92 % du produit intérieur brut (PIB) mondial. Basée à Paris, la société est présente dans 50 pays et emploie plus de 5800 collaborateurs. Membre du groupe Allianz, Euler Hermes est notée AA par Standard & Poor's. En 2020, Euler Hermes a assuré 824 milliards d'euros de transactions commerciales dans le monde.

Euler Hermes Suisse emploie une cinquantaine de collaborateurs au siège principal de Wallisellen et sur les sites de Lausanne et de Lugano.

Vous trouverez de plus amples informations sur: www.eulerhermes.ch, [LinkedIn](#) ou Twitter [@eulerhermes](#)

Comme il est de règle, les déclarations formulées sont soumises aux réserves ci-après.

Réserve à propos des déclarations faisant référence à l'avenir: les prévisions ou attentes que nous formulons ou les déclarations que nous faisons à propos de l'avenir peuvent être subordonnées à des risques connus et inconnus et à des incertitudes. Les résultats et évolutions effectifs peuvent dès lors considérablement diverger des attentes et hypothèses avancées. Outre d'autres raisons non évoquées ici, des écarts peuvent apparaître en raison de modifications de la situation économique générale et de la concurrence, en particulier dans les secteurs d'activité et sur les marchés clés d'Allianz Suisse, de l'acquisition et de l'intégration subséquente d'entreprises ou encore de mesures de restructuration. D'autre part, certains écarts peuvent être attribués à l'importance ou à la fréquence des sinistres, aux taux d'annulation, aux taux de mortalité et de maladie et aux tendances en la matière et, notamment dans le domaine bancaire, à la défaillance d'emprunteurs. L'évolution des marchés financiers et des cours de change ainsi que les modifications apportées à la législation nationale et internationale, en particulier en matière fiscale, peuvent également avoir une incidence. Enfin, la probabilité et l'importance des écarts peuvent être influencées par des attentats terroristes et par leurs conséquences. La société n'a aucune obligation d'actualiser les déclarations faites dans le présent document.